

## 5.4 Education – Activités parascolaires

### Tâches communales déléguées

Dans un établissement de la taille du nôtre, avec une zone de recrutement regroupant cinq communes, il est évident qu'il est rationnel que les tâches définies comme étant communales par ETACOM (contrôle de l'obligation scolaire, camps scolaires et sorties, mobilier scolaire, devoirs surveillés, réfectoire scolaire, sport scolaire facultatif, etc.) soient en partie ou en totalité gérées par le secrétariat ou le conseil de direction de l'établissement. Le présent rapport reflète d'ailleurs bien cette imbrication entre les tâches cantonales et communales, lorsqu'il est question de gérer la journée de l'enfant/écolier.

Une convention avait été signée en 2009 pour définir les tâches déléguées par les communes et déterminer le pourcentage de travail qui y correspond. Les différentes tâches effectuées ont été réévaluées et cela a conduit à une augmentation du temps de travail estimé pour le secrétariat et pour le conseil de direction. Grâce à la nouvelle convention entrée en vigueur en août 2014, notre établissement bénéficie désormais d'une augmentation du temps de travail accordé à notre secrétariat et à notre conseil de direction. Celui est désormais de 0.11 ETP pour le secrétariat et de 0.17 ETP pour le conseil de direction.

Depuis lors, nous constatons une certaine évolution dans les tâches effectuées dans des domaines qui sont du ressort des communes (gestion des assurances, travail en amont de la facturation des écolages, gestion des camps, etc.) et une augmentation du temps accordé par certains membres du conseil de direction ou certaines secrétaires dans la plupart des domaines. En conséquence, une nouvelle évaluation du temps de travail concernant les tâches déléguées sera nécessaire d'ici quelque temps. A voir si cette réévaluation se fera pour août 2016 ou plus vraisemblablement pour 2017.

### Camps de ski/Camps d'été/Camps polysportifs

Durant la période du 5 janvier au 16 janvier 2015, quatre camps de ski ont été organisés.

Deux camps ont été mis sur pied à Bretaye, alors que quatre classes se rendaient à Leysin. De plus, tous les élèves de 6P ont participé à 3 journées à ski organisées en février/mars aux Mosses.

Au cours des mois juin et septembre 2015, les classes de 5P ont pu vivre un camp d'été aux Diablerets.

Dans la palette des camps proposés, les élèves des classes de 7-8P de Roche se sont déplacés, du 1<sup>er</sup> au 5 juin 2015, à Fiesch (VS) pour y vivre un camp polysportif d'été dans la région du glacier d'Aletsch.

Durant la semaine précédant les vacances d'été, certaines classes de 11<sup>ème</sup> ont effectué un camp à l'étranger (Allemagne, Paris, Londres, Iles Eoliennes), tandis que deux classes décidaient de rester en Suisse (Lucerne et camp en étoile dans la région pour l'autre).

### Sport scolaire facultatif

Cette année le sport scolaire facultatif compte 205 élèves inscrits, dont certains cumulent jusqu'à quatre activités différentes. Le nombre d'inscriptions montre une petite augmentation par rapport à l'an passé qui avait vu 190 élèves inscrits.

Les cours sont pour la plupart dispensés entre 12h15 et 13h, ce qui pose quelques problèmes pour les élèves devant se déplacer d'un établissement à l'autre. Suite à cela, une nouvelle activité sera proposée à la Rotzérane à partir de février 2016.

Les activités proposées sont au nombre de 15. Comme chaque année depuis cinq ans, le sport aquatique est l'activité la plus prisée avec 44 participants. Les cours de ski et snowboard ont connu une belle augmentation du nombre de participants. Après quelques années de nette baisse de fréquentation, c'est un signe encourageant pour le maintien de cette activité dans le programme du SSF.

Plusieurs cours donnent lieu à des événements particuliers comme des matchs « maîtres-élèves », un tournoi interne pour les échecs ou une participation au tournoi scolaire du Montreux volley masters. L'équipe de football qui participe au tournoi cantonal de futsal organisé par notre établissement est celle qui participe aux cours de football su SSF.

### **Tournois cantonaux de Football scolaire**

Le football scolaire continue d'attirer un grand nombre d'élèves dans notre établissement à travers un taux de participation conséquent au sport scolaire facultatif, qui débouche sur une participation aux tournois cantonaux.

En mars 2015, notre établissement a accueilli et organisé pour la troisième fois le tournoi cantonal de futsal destiné aux 11S. Ce tournoi a regroupé 8 équipes et s'est déroulé avec respect, fairplay et beau jeu à la Halle de la Tronchenaz. Notre équipe a obtenu des résultats satisfaisants et se classe en 4<sup>ème</sup> position. Le comportement des élèves a été satisfaisant. Au-delà du sport, c'est toute une équipe d'établissement qui est à féliciter pour l'organisation et le bon déroulement de cette manifestation.

Au mois de mai, ce sont deux équipes (9 et 10S garçons) qui ont participé au tournoi des qualifications pour le tournoi final à Bâle du mois de juin.

Une belle journée pour les élèves qui auront réalisé de belles prestations et se seront montrés solidaires dans l'effort. Les 9S échouent en demi-finale, avec regrets, car la qualification pour les finales de Bâle aurait été possible. Quant aux 10S, ils auront réalisé un tournoi honorable fait de victoires et de défaites contre des équipes plus fortes. Les deux enseignants tiennent à souligner le bon état d'esprit général de la délégation, l'esprit d'équipe et le fairplay de nos équipes. La tradition du football étant bien ancrée, il est fort probable que d'autres équipes seront en compétition en 2016.

### **Manifestations culturelles**

Une commission culturelle formée par des enseignants des différents cycles proposent des activités à leurs collègues pour leurs élèves.

En 2015, les spectacles ou représentations suivantes ont été organisés :

→ **les 7, 8 et 9 décembre**, les élèves de 5 et 6P, ont eu la joie d'écouter des contes.

Les légendes d'une région, c'est un peu son âme. Connaître les légendes d'un endroit, c'est le connaître autrement, apprendre à le voir et à l'aimer différemment.

Villeneuve a pour cadre le Léman, les Alpes, le Rhône et le Château de Chillon, c'est sûr que les légendes ne manquent pas !

Un moment très apprécié par les enseignantes, mais surtout par les enfants.

→ le **jeudi 17 décembre 2015**, les élèves de 9S, 10S et 11S ont eu le plaisir de se déplacer au cinéma Cosmopolis à Aigle et de visionner les films suivants :

« La Vita è bella » pour les 9 et 10S



et « Joyeux Noël » dans le cadre de l'histoire de la première guerre mondiale pour les 11S.



## 5.5 Activités musicales

Le chœur secondaire a été dirigé par Laure-Anne Yersin durant le premier semestre 2015, puis par Emmanuel Violi lors du second semestre.

Durant le printemps, le chœur a participé à la rencontre chorale EnChoeur plus Fort, à l'inauguration de l'exposition de l'école ainsi qu'à la cérémonie des promotions de fin d'année. Lors de ces deux dernières prestations, le chœur a été accompagné par l'orchestre des professeurs de l'école remonté depuis lors par Emmanuel Violi.

Le second semestre a permis au chœur de travailler un nouveau répertoire pour pouvoir se produire lors d'un concert de Noël à l'Eglise de Villeneuve au mois de décembre.

Le chœur projette de se produire encore en concert durant le printemps ainsi que lors du festival Arc-en-Ciel en septembre prochain.

### Chœur primaire

Au mois de juin 2015, le chœur primaire a donné deux concerts à la grande salle du Collège du Lac à Villeneuve. Il était accompagné par l'orchestre de l'École de Musique de Villeneuve et Environs, dirigé par M. Bertrand Curchod.

Le 20 juin, les choristes ont participé à la Fête de la Musique, sur la Place de l'Ouchettaz à Villeneuve.

Cette année, les jeunes chanteurs préparent deux concerts en collaboration avec l'orchestre de l'École de Musique de Villeneuve et Environs. Ils auront lieu les 3 et 4 juin 2016 à la grande salle du Collège du Lac.

Le chœur primaire est dirigé par Mme Gaëlle Nicolier. Les répétitions ont lieu le jeudi, de 16h15 à 17h15 à la salle de musique du collège de La Tour Rouge à Villeneuve.

## 5.6 Actions et prestations diverses

### Médiation scolaire

C'est la sixième année que le poste de médiatrice scolaire est occupé par Mme Katia Raabe, par ailleurs enseignante dans la classe de développement 7-8P à Roche. Sa mission est de contribuer à promouvoir un climat favorable aux apprentissages scolaires et sociaux ainsi qu'au développement de facteurs de protection chez les élèves. Elle doit également assurer un espace d'écoute et d'accompagnement des élèves.

Elle a été sollicitée à de nombreuses reprises, aussi bien par les enseignants, les élèves ou les parents. Par son écoute, puis une clarification des attentes, elle accompagne l'élève ou l'enseignant dans la recherche de solutions face aux difficultés rencontrées. En fonction des besoins, elle n'hésite pas à les orienter vers d'autres professionnels.

La médiatrice participe aux séances du groupe de coordination et au groupe santé. C'est l'occasion d'échanger et de partager les préoccupations avec des ressources extérieures à l'enseignement (infirmière, médecins, psychologues, logopédistes, psychomotricienne).

Elle a en outre également participé régulièrement aux supervisions d'un groupe de médiateurs du canton ainsi qu'à une formation continue sur la violence proposée par la HEP à Lausanne. Elle a également participé à la journée cantonale des médiateurs ainsi qu'aux rencontres régionales.

La médiatrice s'implique beaucoup afin de répondre au mieux aux attentes de chacun face aux difficultés relationnelles rencontrées par les élèves et les enseignants.

### Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire

Notre établissement peut à nouveau compter sur une responsable de prévention, à savoir, Madame Sladjana Todosijevic. Elle anime un groupe de prévention qui comprend les personnes suivantes :

- |                  |           |                           |
|------------------|-----------|---------------------------|
| - GAY            | Julie     | PPLS-Logopédiste          |
| - CUNY           | Nicolas   | Enseignant                |
| - RAABE          | Katia     | Médiatrice scolaire       |
| - MONNET         | Aurélia   | Infirmière scolaire       |
| - BORLOZ         | Catherine | Infirmière scolaire       |
| - ANASTASI       | Michèle   | Enseignante               |
| - GAVILLET       | Patrick   | Directeur                 |
| - PIERRE-ARMENTI | Gilliane  | Médecin scolaire          |
| - GRANGES        | Véronique | Psychologue               |
| - TODOSIJEVIC    | Sladjana  | Enseignante-Déléguée PSPS |

### Conseil d'établissement

Le Grand Conseil a adopté le 3 octobre 2006 une modification de la loi scolaire entraînant la suppression des Commissions scolaires et la création des conseils d'établissement.

Les Communes de Villeneuve, Chessel, Noville, Rennaz et Roche ont adopté en 2011 le règlement du Conseil d'établissement de notre école. Ce conseil fonctionne depuis le 1er janvier 2012.

**Autorités communales :**

- |                |               |                     |
|----------------|---------------|---------------------|
| - Mme Patrizia | Weber         | Présidente, (Roche) |
| - Mme Annick   | Morier-Genoud | Vice- Présidente    |
| - Mme Séverine | Stettler      | (Chessel)           |

**Membre d'office :**

- |               |          |                              |
|---------------|----------|------------------------------|
| - M. Patrick. | Gavillet | directeur de l'établissement |
|---------------|----------|------------------------------|

**Corps enseignant :**

- |               |              |                                   |
|---------------|--------------|-----------------------------------|
| - Mme Laure   | Favey-Wehrli | enseignante primaire, Villeneuve  |
| - M. Stéphane | Trachsel     | enseignant secondaire, Villeneuve |

**Société civile :**

- |                     |         |                                          |
|---------------------|---------|------------------------------------------|
| - M. Dominique      | Weber   | société de gym de Villeneuve et environs |
| - M. Pierre-Antoine | Besse   | police administrative                    |
| - M. Julien         | Richard | travailleur social de proximité          |

**Parents élus :**

- |                  |                 |                                      |
|------------------|-----------------|--------------------------------------|
| - Mme Antoinette | Altenried       | trois enfants scolarisés, Villeneuve |
| - Mme Sophie     | Blanc-Hutmacher | deux enfants scolarisés, Roche       |
| - M. Gédéon      | Tumong          | deux enfants scolarisés, Villeneuve  |

**Rôle et compétences du Conseil d'Etablissement**

*(Article 33 de la nouvelle loi scolaire – LEO)*

1. Le conseil d'établissement concourt à l'insertion de l'établissement dans la vie locale
2. Il appuie l'ensemble des acteurs qui le constituent dans l'accomplissement de leurs missions en rapport avec la vie de l'établissement
3. Il veille à la cohérence de la journée de l'enfant-élève et formule des propositions à l'intention des instances compétentes
4. Il permet l'échange d'informations et de propositions entre l'établissement et les autorités locales, la population et les parents d'élèves
5. Le Département peut le consulter et déléguer des compétences
6. Les autorités communales ou intercommunales peuvent consulter le conseil d'établissement ou le charger de tâches en rapport avec la vie de l'établissement

**Bibliothèque scolaire**

La fréquentation de la bibliothèque n'a pas baissé depuis son ouverture en janvier 2015, bien au contraire. 750 formulaires d'inscription ont été retournés par les élèves et 38 cartes de classe ont été demandées. La bibliothèque a accueilli plus de 70 classes lors d'animations. Il y a eu 12'084 prêts de livres pour l'année écoulée.

La bibliothèque compte 5'650 ouvrages à ce jour et pourrait en contenir jusqu'à 10'000. Des commandes s'effectueront tout au long de l'année. La bibliothécaire sera en congé maternité dès mars 2016 et un remplacement a été/sera prévu. La bibliothèque bouillonne d'énergie et de motivation avec les élèves de tous les degrés, que du bonheur !

### **Patrouilleurs scolaires**

Le mardi 9 juin 2015, la traditionnelle sortie des patrouilleurs a été l'occasion de les remercier pour leur travail ô combien important : une superbe journée à EUROPAPARK. Une sortie ludique où chacun a pu se divertir un maximum du côté de Rust en Allemagne.

En septembre 2015, les gendarmes du service de la prévention routière ont formé 20 patrouilleurs scolaires (8P) en deux séances (théorie, pratique et examens). En effet depuis 2013-2014, seul le passage pour piétons de la Maison de ville est gardé par les élèves patrouilleurs. Le passage du CTR n'est désormais desservi que le matin de 08h10 à 08h35 par les patrouilleurs adultes. La police administrative de la Commune est donc régulièrement présente aux heures d'entrée et de sorties des classes.

Nous comptons 5 patrouilleurs adultes : Mmes C. Oppliger, M. Baumgartner, D. Schmid, S. Maradan, N. Dubinina et M. Soldaini. En effet, A. Altenried et C. Bertholet ont donné leur démission après plusieurs années de généreux et loyaux services.

Elles se dévouent pour assumer une tâche parfois ingrate mais absolument indispensable sur le plan de la sécurité de nos plus jeunes élèves qui se rendent à l'école selon un horaire décalé. Dans un excellent état d'esprit, ces dames s'organisent de manière autonome pour se remplacer en cas d'empêchement.

Un repas annuel leur est offert en décembre, en signe de reconnaissance. Elles ont également la possibilité de participer à la sortie à Europapark et peuvent ainsi encadrer les jeunes patrouilleurs.

### **Conseil des élèves**

Comme à l'accoutumée, le conseil des élèves s'est réuni régulièrement et avec enthousiasme tout au long de l'année. Il a organisé une journée déguisée le 1er avril sur le thème des sports. Elle a été suivie assez modérément par un petit nombre d'élèves.

Un thé de Noël a aussi été mis sur pied le 18 décembre. Il a rencontré à nouveau beaucoup de succès.

L'organisation d'un bal a été à nouveau plébiscitée. Les difficultés rencontrées l'année précédente ainsi que le comportement d'un certain nombre d'élèves (absentéisme, manque de travail, problèmes disciplinaires...) ont poussé le conseil de direction à ne pas autoriser la tenue de ce bal en 2015. Nous espérons pouvoir avoir le plaisir d'organiser un bal dans de bonnes conditions en 2016.

### **Infrastructures sportives**

L'utilisation de la salle de gym du collège de la Tour-Rouge est toujours maximale, la seule à Villeneuve qui correspond aux exigences de la gymnastique scolaire.

Le petit terrain extérieur (Minipitch) confirme par sa belle fréquentation une demande réelle de place de jeux à Villeneuve. Il est à la disposition des écoles pendant les heures scolaires. Malgré les travaux de construction de la nouvelle salle de gym, le terrain reste accessible. En dehors des heures, il est très souvent utilisé.

A Roche, les terrains verts extérieurs à la Rotzérane sont toujours bien utilisés pour des lancers, courses, estafette, passage de témoin et préparation des jeux des joutes 5/6 : le ballon derrière la ligne et le football mixte. Une double piste de saut en longueur ainsi qu'une aire de lancer du poids a été construite à côté du Collège Prés-Clos. Les belles infrastructures de Roche comparées à celle de Villeneuve, ont poussé les enseignants d'activité physique à organiser les joutes à Roche même pour des élèves de Villeneuve.

Des paniers de basket installés sur le terrain existant, à côté de la Rotzérane, sont bien utilisés pendant, mais aussi, en dehors des heures scolaires.

L'enseignement de la piscine à Vouvry a été reconduit pour les classes primaires de Noville et enfantines de Chessel et Rennaz.

Ces leçons sont toujours animées, sécurité oblige, par une maîtresse d'éducation physique, Mme V. Wicht.

Les travaux de construction d'une nouvelle salle de gymnastique sur le site de la Tour-Rouge (à la suite du minipich) ont débutés. Nous espérons que la salle sera accompagnée d'installations extérieures comme du saut en longueur, de la vitesse, du lancer de poids et une partie herbeuse pour des lancers divers et autres jeux. La date de mise en service de cette nouvelle salle semble encore obscure.

Le site de la Tronchenaz devra être repensé et rénové à l'avenir pour avoir enfin un site d'athlétisme (course, lancer, saut en longueur) digne de ce nom.

### **Réfectoire scolaire**

Mis en place depuis août 2010, cette offre communale organisée les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 12h à 14h n'est pas une proposition d'horaire continu mais offre la possibilité aux élèves de 7P à 11S de manger une assiette à midi au prix de Fr. 7.--. Le montant est à payer au moment de l'inscription. Celle-ci est prise au secrétariat des écoles, la veille du jour demandé jusqu'à 12h00. Des arrangements sont possibles pour une fréquentation régulière du réfectoire.

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi scolaire, il n'est plus possible d'indiquer aux parents fréquentant le réfectoire que leur enfant est sous leur responsabilité dès 13h00. En effet, les élèves inscrits doivent bénéficier d'une surveillance sous responsabilité communale. La surveillance est assurée par Mme M. Shala. Depuis août 2012, ce réfectoire est mis en place au Foyer de la Grand salle du collège du Lac de Villeneuve et non plus à l'UAPE comme précédemment. Le Foyer est également équipé de micro-ondes et les élèves qui ont un repas à réchauffer ou qui ont un pique-nique peuvent aussi en profiter, ceci sans inscription préalable.

## 6. POLICE

### 6.1 Police administrative

#### Organisation

#### Gardes municipaux

Dans le cadre de la nouvelle réforme policière, les assistants de sécurité publique restent aux ordres de la Commune, mais accomplissent des tâches en collaboration avec la gendarmerie, (prévention etc.).

Leurs fonctions relèvent principalement du 5<sup>e</sup> processus et sont les suivantes :

- police du domaine public et des bâtiments - *éclairage public – affichage d'avis officiels aux piliers publics - signalisation routière - dégâts et vandalisme - signalisation pour les manifestations,*
- police des parcs - *contrôle de la durée du stationnement. 154 macarons ont été délivrés pour les habitants du Bourg pour la somme de Frs 14'620.- (144 en 2014 pour 14'400.-), 888 amendes d'ordres ont été délivrées en 2015, 60 amendes ont été traitées par la Commission de Police. (862 amendes en 2014 et 43 traitées en Commission de police).*
- *Les horodateurs au nombre de 9 appareils ont rapporté la somme de Frs 65'255.75 (Frs 60'779.40 en 2014). Les recettes nettes des parcomètres sont attribuées à un fond de réserve, pour financer le poste de la signalisation routière, et aussi pour la création de places de parc.*
- foires et marchés - *contrôle des patentes et encaissement des autorisations. Le marché à « Coffre ouvert » a rapporté la somme de Frs 30'941.- avec 2173 participants (Frs 32'553.- en 2015 avec 1979 participants).*
- police rurale - *contrôle de l'entretien des parcelles, fauchage - objets métalliques - véhicules sans plaque - émondage des haies - feux de broussailles et de jardins,*
- service de la police administrative - *réquisitions diverses - commandements de payer - rapports de naturalisation - enquêtes et rapports au service de la population des étrangers, (SPOP)*
- établissements publics - *contrôle et encaissement des permissions d'heures supplémentaires - recensement des appareils automatiques - contrôle et archivage des bulletins d'hôtels,*
- contrôle des habitants - *réquisition au domicile et recherches d'adresses,*
- sécurité de proximité à l'entrée et à la sortie des classes des deux établissements scolaires, ainsi que dans le passage sous voies.



- La Commune de Villeneuve a signé une convention avec la Commune de Roche, pour le contrôle du stationnement sur leur territoire. Elle a encaissé la somme de **Frs 4'500.-** pour cette prestation.

## Prévention

### Service des patrouilleurs adultes + patrouilleurs scolaires

Les assistants de sécurité publique appuient le travail des patrouilleurs scolaires à l'entrée et à la sortie des classes, respectivement aux Collèges Lac et Tour-Rouge. Dans ce chapitre, il est à relever l'aide précieuse apportée par les patrouilles adultes et élèves. Ces dames, filles et garçons, formés par la brigade scolaire de la Gendarmerie vaudoise, prennent leur tâche vraiment à cœur et méritent les remerciements des autorités, de la Police administrative et de toute la population Villeneuvoise.

### Ecoles

Dans le courant de l'année scolaire, la Police administrative est présente lors de la rentrée des classes enfantines, avec les parents et le corps enseignant. Un sautoir, offert par le TCS, ainsi qu'une lettre sont distribués. La Police administrative de Villeneuve participe deux fois par année aux séances du « **Conseil d'établissement** » organisées par l'établissement primaire et secondaire de Villeneuve haut-Lac.

## 6.2 Service de la Police administrative

### Statistiques des appareils automatiques

**53** appareils automatiques ont été recensés dans les établissements publics, représentant l'encaissement de la somme de **Frs 1'590.-** (*65 en 2014 pour Frs 1'950.-*).

### Statistiques des notifications de commandements de payer et rapports

Pour l'année 2015, **771** commandements de payer ont été notifiés aux habitants de la localité, ce qui a rapporté à la Commune la somme de **Frs 34'695.-** (*818 en 2014 pour la somme de Frs 36'855.-*) **40** rapports ont été établis pour des naturalisations, pour un total de **67** personnes. (*43 rapports en 2014 pour 68 personnes*).

### Recensement des chiens

Le cheptel canin de notre Commune avait, au 31 décembre 2015, un effectif de **243** sujets (*232 en 2014*).

### Bureau des objets trouvés et perdus

En 2015, il a été rapporté **144** objets à Villeneuve, pour une valeur totale de **Frs 298.50**. Compte tenu des objets déposés antérieurement et non retirés, **68** ont été rendus, représentant une somme totale de **Frs 856.70**. **88** objets déposés avant 2015 et non réclamés ont été remis au Juge de Paix ainsi que la somme de **Frs 51.-**. 36 objets ont été détruits sur son ordre (clés et objets détériorés).

La somme de *Frs 17'000.-* trouvée en 2010 a été remise au trouveur en 2015, ceci après le délai légal de cinq ans.

En ce qui concerne les vélos trouvés et non réclamés, en 2015. Après les annonces d'usages dans la presse et la FAO et le délai légal respecté, 3 vélos ont été mis en vente en 2015 pour la somme de *Frs. 40.-*

### **Service des inhumations**

43 décès de personnes domiciliées à Villeneuve ont été enregistrés en 2015. 7 personnes ont été inhumées au cimetière communal et 33 incinérées. 1 personne a légué son corps à la médecine. 1 personne a été inhumée dans une autre Commune. 1 personne a été inhumée à l'étranger.

### **Cimetière**

La Chapelle Ardente a été utilisée à plusieurs reprises par les familles de Villeneuve et de l'extérieur.

### **Columbarium**

Dès le 13 octobre 2015, le Columbarium est prêt pour recevoir des urnes.

Gestion du service des inhumations - gestion des services funèbres et des convois. En 2015 aucune concession de corps n'a été vendue.



## **6.3 Contrôle des habitants – Police des étrangers**

### **Recensement communal**

Au 31 décembre 2015, le chiffre de la population résidante était de **5539** habitants, soit une augmentation de **105** personnes par rapport à 2014

### **Mouvement de la population**

Le bureau communal du contrôle des habitants a enregistré :

<b>592</b> arrivées	<b>666</b> en 2014
<b>457</b> départs	<b>451</b> en 2014

62 naissances 51 en 2014  
43 décès 31 en 2014

Il a été établi et encaissé :

179 cartes d'identités 189 en 2014  
1020 permis pour étrangers 1222 en 2014

Pour le chapitre permis étrangers, le service a encaissé **Frs 64'394.50** (Frs 71'353.30 en 2014)

#### Répartition :

part revenant à la Commune	<b>Frs 19'559.40</b> (Frs 19'972.60 en 2014)
part revenant à l'Etat	<b>Frs 35'125.10</b> (Frs 44'070.90 en 2014)
part revenant à la Confédération	<b>Frs 9'710.-</b> (Frs 7'309.80 en 2014)

#### **Commission de police**

La Commission de police s'est réunie à 5 reprises (3 fois en 2014), pour traiter 263 cas (182 en 2014) de dénonciations, et a prononcé des amendes pour un montant de **Frs 45'180.-** (Frs 32'330.- en 2014). La plupart de ces dénonciations se rapportent aux amendes d'ordres, au code rural (stationnement sur le domaine privé), aux déchets, et aux rapports de dénonciation de la Gendarmerie et de la Police administrative de Villeneuve. (Voir en annexe tableau statistique 2015.)

### **6.4 Réforme policière, bilan 2015**

Dans le cadre de la réforme policière, le responsable du poste de gendarmerie M. l'adj Marc-André Conus entretient un contact hebdomadaire et mensuel avec le responsable de la Police administrative et la Municipale en charge de ce dicastère, de même qu'avec les autorités communales.

L'effectif de ce poste est de quatre personnes.

adj	Marc-André CONUS	Chef de poste
sgtm	Jean-Daniel PICHONNAZ	remplaçant
sgt	Marc-Antoine MUSSITELLI	
sgt	Sonia METTRAUX	

#### **Dates importantes :**

#### **Manifestations importantes :**

23 - 24 mai 2015 Caves ouvertes Vaudoises

24 mai 2015 course cycliste Cyclotour du Léman

29 - 30 - mai 2015 125<sup>ème</sup> Gym de Villeneuve

30 mai 2015 course cycliste Tour du Pays de Vaud

30 - 31 mai 2015 Gym de Villeneuve, championnat Suisse de trampoline

17 - 18 - 19 - 20 juin 2015 Abbaye de l'Espérance de Villeneuve

17 - 18 – 19 juillet 2015 130ème Fête nautique Société de sauvetage

01 août 2015 Fête Nationale à l'Ouchettaz

21 au 24 août 2015 Acro Show Association, compétition de parapente

21-22 novembre 2015 Vins et Gourmandises du Vieux Bourg de Villeneuve

- La météo du mois de l'adj. Christian BORLOZ, gérant de la sécurité Police cantonale, est maintenant affichée aux piliers publics et figure sur le site internet de la Commune. Il paraît également quatre fois par an dans le Villeneuve-actualités.

## Commissions de Police 2015 ( 5 séances )

Dates	Déchets pers. ext.	Sacs noirs	Autres en vrac, etc.	AO	Stat. Privé	Rapports	Montant Com. Pol.	Nbrs envois
18.02.2015	6	9	13	8	16	4	10'420.00	56
11.06.2015	2	21	8	21	14	8	12'180.00	74
22.10.2015	3	18	7	20	17	20	14'460.00	85
25.11.2015	2	5	9	11	7	10	7'310.00	44
30.11.2015	1		1	1	1		810.00	4
<b>TOTAUX</b>	<b>14</b>	<b>53</b>	<b>38</b>	<b>61</b>	<b>55</b>	<b>42</b>	<b>45'180.00</b>	<b>263</b>

Frais d'envois
----------------

<b>1'393.90</b>
-----------------

Envois recommandés à fr. 5.30/envoi

## 7. OFFICE DU TRAVAIL

Le recensement des entreprises effectué en 2015 par l'office du travail a donné les résultats suivants:

	2015	2014	2013	2013	2012
Total	343	356	367	367	375
avec personnel	240	246	248	248	254
sans personnel	103	110	119	119	121
Travailleurs	2278	2276	2322	2322	2344
habitant Villeneuve	438	455	495	495	493
venant de l'extérieur	1840	1821	1827	1827	1851
Etrangers	1155	1129	1105	1105	1081

### Répartition des entreprises par branches économiques

Branches	Nombre d'entreprises	en %	Effectif du personnel	en %
Alimentation, boissons	14	4.1	280	12.3
Chaussures, habillement	2	0.6	2	0.1
Machines, métallurgie	33	9.6	611	26.8
Industrie de la pierre	3	0.9	30	1.3
Industrie du bois	7	2	27	1.2
Construction	32	9.4	301	13.2
Commerces en gros	7	2	143	6.3
Commerces de détail	46	13.4	323	14.2
Banques, transports, assurances, administrations	49	14.3	201	8.8
Hôtellerie, restauration	22	6.4	92	4
Conciergeries	81	23.6	84	3.7
Etablissements hospitaliers	1	0.3	43	1.9
Autres (hygiène, soins, divers)	46	13.4	141	6.2
<b>Totaux</b>	<b>343</b>	<b>100</b>	<b>2278</b>	<b>100</b>

16 entreprises n'ont pas répondu au recensement 2015

#### Nous trouvons à Villeneuve :

201 entreprises de moins de 10 employés

26 entreprises entre 10 et 49 employés

8 entreprises entre 50 et 255 employés

## **7.1 Réduction tarifaire sur les VMCV**

La Municipalité a décidé de faire bénéficier les personnes touchant le revenu d'insertion ou les prestations complémentaires AVS/AI d'une réduction forfaitaire sur les transports publics VMCV. L'agence d'assurances sociales met en vente des cartes "multicourses" au prix de fr. 15.- au lieu de fr. 20.-. Chaque bénéficiaire a droit à une carte par mois. En 2015, 144 cartes ont été vendues.

## 8. SERVICE DES EAUX

L'exploitation du réseau, comme à l'accoutumée, s'est déroulée dans de bonnes conditions, nous avons subi une grosse diminution sur nos sources durant la période d'étiage, cela nous a contraint à prendre quelques mesures de restriction, comme la fermeture de nos fontaines durant quelques semaines.

L'extension et le bouclage/maillage du réseau ont été finalisés avec la fin des aménagements du secteur des Belles Fourches.

En plus de nos interventions pour des réparations ponctuelles effectuées sur des canalisations anciennes et des introductions de bâtiments, nous avons entrepris, en fin d'année, une campagne générale de contrôle de notre réseau de distribution. Celle-ci a permis de relever une douzaine de fuites, qui ont rapidement été réparées. Le service des Travaux suit les réparations restantes sur les conduites privées.

Nous avons mandaté la société Von Roll pour le contrôle général des bornes hydrantes sur le territoire communal. Cette intervention comprenait la mesure de la pression et des débits de nos BH ainsi que leur étiquetage.

L'entretien annuel des réservoirs a été effectué en automne, aucun problème particulier n'est à relever.

2015 a été le démarrage de notre projet Vallon de la Tinière (préavis 13/2014) par l'appel d'offres puis l'adjudication du mandat d'étude au bureau B+G Ingénieurs Conseils SA, pour l'étude du projet de remplacement de la conduite d'eau potable, la microfiltration et le turbinage. En fin d'année des travaux ont été réalisés, sur différents secteurs de sources, pour l'analyse et le comptage afin d'optimiser les captages et notre production d'eau potable.

### Qualité de l'eau potable en 2015 à Villeneuve

Nombre d'habitants approvisionnés 5'537 habitants + industries

Qualité hygiénique Les échantillons microbiologiques prélevés jusqu'ici présentent des valeurs inférieures aux prescriptions légales. L'eau potable est hygiéniquement propre.

Qualité chimique Dureté de l'eau 18,3°F\* (dureté moy. de 15 à 25°F) - PH 7,9\*  
Nitrates 2.2 mg/lit\* (Le seuil de tolérance est fixé à 40 mg/litre)  
\*Selon Rapport d'analyse cantonal du 24.02.15

La qualité de l'eau est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires.

Origine de l'eau : Peut varier en fonction des étiages en été et en hiver.  
43 % captages du Vallon de la Tinière  
12 % captages de Grandchamp (Confin du Renard)  
45 % captages de la Lizette (EPUDEHL)

Traitement de l'eau : Eau de source : par chlore gazeux



Autres  
caractéristiques :

L'eau potable de Villeneuve est  
- agréable au goût,  
- toujours fraîche, température moyenne 7°.

## 9. CONCLUSION

Après avoir passé en revue les principales activités de ses sections, la Municipalité tient à adresser ses remerciements au Conseil communal pour la confiance qu'il lui a témoignée tout au long de l'année ainsi qu'aux membres de ses commissions permanentes ou ad hoc pour le travail accompli en faveur de la Commune de Villeneuve.

Ces sentiments de reconnaissance vont aussi aux Autorités supérieures, à Monsieur le Préfet du district d'Aigle, à Madame la Préfète du district Riviera-Pays-d'Enhaut aux Services de l'Etat et à toutes autres personnes qui concourent, à un titre ou à un autre, à la bonne marche de notre collectivité communale, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'administration communale.

Comme à l'accoutumée, la Municipalité reste à disposition pour répondre aux questions, qu'au terme de ses investigations, le Conseil communal, par l'intermédiaire de la Commission de gestion, souhaiterait lui poser sur la gestion et les comptes de même que sur la situation, les activités et le fonctionnement des différentes sections municipales au cours de l'exercice écoulé.

---

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal :

- 1.- d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2015 tels qu'ils sont présentés,
- 2.- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2015.

---

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le rapport de gestion et les comptes pour l'année 2015 ont été adoptés par la Municipalité dans sa séance du 12 avril 2016.

Villeneuve, le 12 avril 2016/YCX/CB

Au nom de la Municipalité :

Le Vice-Syndic

Le Secrétaire :

  
M. Oguey



  
Y. Cheseaux